

BTS AG

Etude de cas 2014

Collines

Corrigé

RESPECT D'UNE OBLIGATION LÉGALE

1.1 Communiquer à Alain Cottaz les principes de la réglementation sociale en matière d'embauche de travailleur handicapé.

Note

La forme

- Entreprise : Collines
- Emetteur : l'Assistant(e) de gestion
- Destinataire : Mr Cottaz
- Date
- Titre : Note
- Objet : L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
- Signature : L'assistant(e) de gestion

Le fond

Introduction

- Rappel de la demande
- Annonce du plan

I – Obligations légales incombant à l'entreprise

- Indication loi
- Application à l'entreprise :
 - + 20 salariés en CDI
 - Depuis 3 ans
 - ↳ obligation emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % de son effectif total ⇒ **1 travailleur handicapé**
- Effectuer une DOETH, chaque année, au mois de février.

II – Possibilités pour s'acquitter de son obligation d'emploi

- embaucher une personne handicapée en CDD, intérim ou CDI, à temps plein ou à temps partiel ou dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- recourir à la sous-traitance avec le secteur adapté ou protégé dans le cadre de prestations diverses (fournitures, mailings...) ⇒ comptabilisé à hauteur de 50 % de l'obligation d'emploi (seul est pris en compte le coût de la main d'œuvre) ;
- accueillir une personne handicapée en stage (permet de s'acquitter partiellement de l'obligation d'emploi) ;

COLLINES - Corrigé

- faire application d'un accord d'entreprise prévoyant la mise en œuvre d'un programme annuel ou pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés ;
- s'acquitter auprès de l'Agefiph d'une contribution pour chaque unité manquante : pour Collines 1500 fois le SMIC horaire si aucune action engagée.

Conclusion

- Le délai de 3 ans depuis l'atteinte du seuil de 20 salariés étant écoulé, il est nécessaire et urgent de prendre une décision soit s'acquitter de la contribution soit embaucher.

1.2 Rédiger un avis argumenté accompagné de la comparaison sur la solution à adopter.

Coût de la contribution			Coût de l'emploi d'un travailleur handicapé			
Taux brut SMIC horaire	Nbre	Total		Taux brut SMIC horaire	Nbre	Total
9,53	1500	14 295	Salaire brut hebdomadaire	9,53	24	228,72
			Charges patronales hebdomadaires		45,90%	104,98
			Salaire annuel	330,70	52	1 7352,53
Total		14 295	Total			17 352,53

Avis argumenté : Afin de répondre aux obligations en matière d'embauche d'un travailleur handicapé, deux solutions s'offrent à Collines :

1. S'acquitter d'une contribution de 14 295 € annuelle
2. Recruter un travailleur handicapé pour une charge salariale annuelle 17 352,53 €

Bien que la contribution présente un coût moindre (3 057 €), nous proposons de retenir l'embauche d'un travailleur handicapé pour les raisons suivantes :

- Un travailleur de plus dans l'entreprise qui réalise les activités demandées (augmentation de la production)
- Apport de compétences nouvelles
- Une valorisation de l'image sociale de l'entreprise notamment auprès des collectivités locales (nouvelle cible de développement)
- Impact local : création d'un emploi local

COLLINES - Corrigé

	Contribution	Emploi
Coût	14 295	17 352,52
Apport de compétence	non	Oui
Valorisation image sociale auprès de la clientèle	Non	Oui
Impact sur le rendement	Non	Oui
Impact local (création emploi, amélioration image commune)	non	Oui

DOSSIER 2
ACQUISITION ET FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

2.1 D'identifier de manière synthétique les caractéristiques utiles au traitement comptable des nouvelles acquisitions qui figurent dans le lot acheté aux Ets Palloy.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES, CLASSE 2

Identification	Marque	Date de construction	Etat	Coût d'acquisition
Doseuse pneumatique	Coudert	01/10/2008	Bon état	3 895,00
Capsuleuse	Coudert	01/09 /2011	Etat neuf	25 650,00
Montant total de l'investissement				29 545,00

CHARGES, CLASSE 6 ACHATS DE MATERIEL

Identification	Marque	Etat	Coût d'achat HT
Table de déballage	Vica	Etat moyen	361,00
Convoyeur virage	Coudert	Etat d'usage	413,25
2 Générateurs de vapeur	Cogex	–	137,75
Montant total des achats			912,00

CHARGES, CLASSE 6 EMBALLAGES

Identification	Quantité	Coût d'achat ou valeur estimée
Papier d'emballage 200 g	150 mètres	242,44
Cartons renforcés 24 pots	1 500 unités	363,66
Pots en verre type encrier	A déterminer	619,40
		1 225,50

Détermination du prix d'achat du papier d'emballage et des cartons :

Coût d'achat du papier (638 x 0,40) x 0,95 = 242,44

Coût d'achat des cartons (638 0,60) x 0,95 = 363,66

2.2 De proposer à Alain Cottaz, en justifiant, un montage permettant de financer l'acquisition de la capsuleuse.

1) 2 montages possibles

Emprunt n°1 + découvert de trésorerie

Emprunt n°2

2) La comparaison des 2 montages au niveau de la trésorerie

Avec une périodicité mensuelle, l'entreprise décaisse tous les mois, et ce dès le mois de Juillet 2014, l'échéance de 464,44 €.

Avec une périodicité annuelle, le 1^{er} décaissement de 5 660,46 € n'apparaît qu'à la fin de la première année de l'emprunt.

La périodicité annuelle du montage n°2 permet de soulager la trésorerie mensuelle et donc de décaler au maximum les décaissements mais elle est plus coûteuse car les intérêts calculés et versés en fin d'année et non lissés sur toute l'année. Pour autant un découvert serait à supporter dans le 1^{er} montage.

3) La comparaison des 2 montages au niveau du coût

Montage n° 1

Total des échéances est de $464,44 \times 60 = 27\,866,40$ euros.

Montant emprunté = 25 000 euros

Coût de l'emprunt = 2 866,40 euros

Coût du découvert = $(2.800 \times 12,60\%) \times 5 = 1764$ euros

Coût total du montage n° 1 = 4 630,40 €

Montage n° 2

Total des échéances est de $5.660,46 \times 5 = 28\,302,30$ euros.

Montant emprunté = 25 000 euros

Coût de l'emprunt = 3 302,30 euros

Coût total du montage n° 2 = 3 302,30 euros

Le montage n° 2 a un coût inférieur au montage n° 1 (écart de 1328.1 €)

4) Conclusion

Il faut choisir la solution 2 avec une périodicité annuelle sur l'emprunt qui permet :

- de décaler au maximum les décaissements sur l'année
- a un coût moindre

**DOSSIER 3
DÉVELOPPEMENT DE LA CLIENTÈLE**

3.1 Rédiger le message publicitaire en justifiant les choix effectués.

3.1 Rédiger le message publicitaire



La Jarrige
23230 Saint Vaury
☎ 05-55-80-25-84
collines@orange.fr
www.collines.fr

Nos coulis s'invitent à la table des écoliers

Vous désirez donner une touche de couleur et de saveur aux desserts (yaourt, fromage blanc...) servis dans votre cantine scolaire / Des desserts colorés et plus savoureux ?



Utilisez notre coulis élaboré à base de fruits (75 % de fruits pour 100 gr). Il est peu sucré parfumé. Il contient ni conservateur, ni colorant.



*purée de
et très*

Nous vous proposons deux parfums appréciés des enfants : la fraise et la framboise/La redécouverte des desserts à travers deux parfums appréciés des enfants : la fraise et la framboise...

- Conditionnement en pot en verre de 5 kg
- Durée de conservation : 3 ans
- Prix : 9,80 € HT
- Livraison gratuite à partir de 4 pots achetés

Justification des choix

- Titre « nos coulis s'invitent à la table des écoliers » => produit phare = coulis + cible cantines scolaires
- « 2 parfums plébiscités par les enfants : fraise et framboise » => 2 parfums dans message
- « peu sucré, sans conservateur, sans colorant » => argument de santé publique